



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction Inspection Contrôle Audit
Affaire suivie par :

Courriel : [REDACTED]

Dijon, le 21 OCT. 2025

La directrice générale de l'agence régionale de santé
à

Monsieur le directeur général d'ITINOVA
29 avenue Antoine de St Exupéry
69627 VILLEURBANNE CEDEX

RAR N° 2C 190 060 1100 2

Objet : notification des mesures définitives suite au contrôle sur pièces réalisé au titre des articles L313-13 et suivants du code de l'action sociale et des familles – N° FINESS : 210781175 - EHPAD SAINT VINCENT DE PAUL - VIGNOLES

PJ : tableau des mesures définitives

A la suite du contrôle sur pièces de l'établissement visé en objet dont vous assurez la gestion, je vous ai adressé, par lettre du 18 avril 2025, les mesures correctives envisagées ainsi que le rapport de la mission de contrôle afin de vous aider à restaurer au sein de votre établissement les conditions d'installation, d'organisation et de fonctionnement garantissant la qualité et la sécurité des prises en charge de vos résident(s).

Dans le cadre de la procédure contradictoire et en application des articles L121-1 et L122-1 du code des relations entre le public et l'administration, un délai de 15 jours vous a été accordé afin de pouvoir apporter des éléments de réponse aux 4 prescriptions et 6 recommandations envisagées et vos commentaires éventuels sur le rapport. Un délai supplémentaire vous a, par ailleurs, été accordé par mes services.

J'accuse réception de votre réponse en date du 30/05/2025, ainsi que des pièces jointes à cette dernière. A la suite de l'analyse de ces éléments de réponse que vous avez portés à ma connaissance et conformément à ce que je vous annonçais dans ma lettre du 18 avril 2025, je vous notifie les mesures définitives relatives aux prescriptions et recommandations. Elles sont rassemblées dans le tableau joint en annexe et classées par ordre de priorité.

Ces dernières feront l'objet d'un suivi par mes services et plus particulièrement par : [REDACTED]
[REDACTED] à [REDACTED]
[REDACTED]

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois :

- d'un recours gracieux à mon attention,
- d'un recours hiérarchique auprès de la Ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées,
- d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Dijon. Le tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr>

La directrice générale,



Copies à :

Monsieur le Directeur
210781175 - EHPAD Saint Vincent de Paul
4 Allée des Oiseaux
21200 VIGNOLES

Monsieur le Président
Conseil départemental de la Côte-d'Or
Direction générale des services
Pôle Solidarités - Direction de l'accompagnement à l'autonomie
53 Bis rue de la Préfecture
21035 DIJON CEDEX

Nom et Prénom : **LEONARD, JACQUES** Date de naissance : **15/05/1955**
 Adresse : **10 rue de la République, 92100 Nanterre**
 Téléphone : **01 41 39 00 00**

N°	Lettre	Prénoms	Cote	Résumé de la situation	Statut	Observations
1	A	LEONARD, JACQUES	B	Auteur principal de la situation	A	Le statut de l'auteur principal de la situation est déterminé par la nature de la situation et la position de l'auteur principal de la situation.
2	B	LEONARD, JACQUES	B	Auteur principal de la situation	A	Le statut de l'auteur principal de la situation est déterminé par la nature de la situation et la position de l'auteur principal de la situation.
3	C	LEONARD, JACQUES	B	Auteur principal de la situation	A	Le statut de l'auteur principal de la situation est déterminé par la nature de la situation et la position de l'auteur principal de la situation.
4	D	LEONARD, JACQUES	B	Auteur principal de la situation	A	Le statut de l'auteur principal de la situation est déterminé par la nature de la situation et la position de l'auteur principal de la situation.
5	E	LEONARD, JACQUES	B	Auteur principal de la situation	A	Le statut de l'auteur principal de la situation est déterminé par la nature de la situation et la position de l'auteur principal de la situation.

Date de mise à jour : 25/03/2025

Not emblesment :
Address :
Code zone :

FRANÇOIS VINCENT DE PAUL
ALL OFFICIALS
21700

CONTRACT: VIGHOLIS

Recommandations				
Nb	S	Libellé	Différentiel de bonnes pratiques	Recommandations
				Libellé
5		Transmettre la publication d'offre d'emploi pour le poste vacant de [REDACTED]		Aucune réponse n'a été formulée. En conséquence, la recommandation n°5 est maintenue et notifiée.
6		Faire passer les listes d'accueil pour les nouveaux professionnels à leur adresse personnelle et leur adresser la lettre de bienvenue au sein de l'EPAD.	REFF n° 22 en date d'une saisie d'admission à l'emploi des personnels en regard des populations accompagnées, HAS, 2023	Aucune réponse n'a été formulée. En conséquence, la recommandation n°6 est maintenue et notifiée.